



**VERTONE**

CONSEIL EN STRATÉGIE ET MANAGEMENT



This is our **Communication on Progress**  
in implementing the principles of the  
**United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

# **PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS**

-

## **RAPPORT 2016-2017**

**Responsabilité Sociale de l'Entreprise**

**Publication du 22 juillet 2017**



## Le mot de notre Président

Depuis sa création en 1999, VERTONE fait de l'éthique une condition essentielle de la réussite de son activité de conseil.

La signature par VERTONE en mai 2012 du Pacte Mondial de l'ONU a été l'occasion de rappeler l'engagement du cabinet pour l'éthique des affaires. VERTONE a ainsi affirmé son soutien aux dix principes fondamentaux de l'ONU dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ce rapport annuel d'activité sur le progrès nous donne l'occasion de faire le bilan des multiples initiatives imaginées par nos consultants, mises en œuvre et coordonnées par notre équipe RSE.

Ces initiatives viennent couronner une nouvelle année active en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale, valeurs au cœur du modèle de développement de VERTONE.

Pascal BOULNOIS

Président



# Les 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU

## Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
2. Ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

## Droit du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

## Protection de l'environnement

7. Appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

## Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

## Le sens de notre engagement

L'engagement du cabinet dans l'éthique des affaires résulte de la conviction d'inscrire son activité dans une perspective de développement durable respectueuse des salariés qui composent le cabinet et de l'environnement.

Les actions engagées s'inscrivent dans cette perspective de développement durable avec une volonté de sensibilisation de l'ensemble des parties prenante – salariés, clients et fournisseurs – aux bonnes pratiques sociales, sociétales et environnementales.

La liste ci-dessous donne un aperçu des axes de travail de VERTONE et des principaux progrès réalisés par VERTONE entre 2016 et 2017.

### Les droits de l'homme

VERTONE poursuit son engagement contre la maladie avec le soutien de l'association ELA, contre la crise morale avec le soutien à la REVUE CIVIQUE, en faveur de l'entrepreneuriat en lien avec le RÉSEAU ENTREPRENDRE PARIS, ainsi que de l'accès aux prestations de conseil en stratégie et développement avec le projet CÉZANNE STRATÉGIES et contre la crise sociale avec un mécénat de compétences en faveur des BANQUES ALIMENTAIRES.

#### Progrès de l'année 2016-2017

**2016-2017** : Participation à des programmes d'accompagnement de start-up mature dans l'accélération de leur croissance de manière à passer les caps importants de leur développement.

**2016- 2017** : Co-financement de l'ESS Cézanne Stratégies et participation à son projet visant à rendre le conseil en stratégie et développement accessible aux PME et ETI pour dynamiser les territoires français.

**Octobre-novembre 2016** : Organisation d'une collecte de vêtements au profit de l'association « Cravate solidaire »

**Avril 2017** : 20 jours de mission en mécénat de compétences au profit des Banques Alimentaires

**Juin 2017** : « Mets tes Baskets en Entreprise », organisation d'une journée de solidarité contre les leucodystrophies

### Les conditions de travail

En 2016, VERTONE a géré comme lors des années précédentes la qualité des conditions de travail via deux instances clés : comité d'entreprises et CHSCT. Poursuite de l'engagement du cabinet dans la lutte contre la discrimination principalement sur les axes suivants : parité homme/femme, origine des salariés, handicap et emploi des seniors. Continuité dans les politiques d'accompagnement des consultants via la formation, un processus d'évaluation

tout au long de l'année et le mentorat. Information et transparence en communiquant aux salariés les informations clés sur le fonctionnement de l'entreprise.

### Progrès de l'année 2016-2017

Fin 2016 : Pour 100% des consultants baisse significative du poids des ordinateurs portables fournis par l'entreprise qui passent de 1,8 kg à moins de 800 g, afin de limiter les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

2016-2017 : VERTONE est labellisé « Happy Trainees ».

Mars 2017 : VERTONE agrandit ses locaux en ajoutant 125m<sup>2</sup> de salles modulables, ayant toutes une source d'éclairage naturel.

31 mai 2017 : séance d'initiation à la méditation en entreprise a été proposée gratuitement à une quinzaine de salariés. Les pratiques permettent de mieux gérer le stress, de favoriser le lâcher-prise et d'augmenter la concentration.

14 juin 2017 : interventions au Club VERTONE sur la thématique du bonheur au travail en présence de Alexis ROUX DE BÉZIEUX, fondateur et Président de Causse et de Alexandre JOST, fondateur et délégué général de la Fabrique Spinoza.

## La protection de l'environnement

Depuis plusieurs années, VERTONE poursuit la gestion raisonnée de ses locaux parisiens en matière d'énergie, d'eau, d'achats de recyclage et de consommation de papier avec un suivi des consommations. Les salariés sont régulièrement sensibilisés à la protection de l'environnement et aux actions concrètes à mettre en œuvre pour diminuer notre impact écologique. Réaffirmation de la priorité donnée aux transports en commun dans les déplacements des consultants.

### Progrès de l'année 2016 -2017

2016 : Travaux de remplacement des éclairages des locaux par des LED, plus performantes, économiques et durables.

2016 : La mise en place de la procédure d'impression authentifiée par un code personnel saisi directement sur la machine a permis de réaliser l'économie de plus de 15 000 feuilles A4, soit près de 7% des impressions annuelles.

2016 : Diminution de la consommation en électricité par salarié de plus de 8% par rapport à 2015 et de plus de 15% par rapport à 2014.

2016 : Diminution de 57% des émissions de CO2 dues aux transports, notamment grâce au recul de l'usage du transport aérien (-49%).

## La lutte contre la corruption

L'ensemble du cabinet poursuit un exercice honnête et intègre du métier de consultant en stratégie et management, et met en pratique la charte éthique du cabinet intégrant un volet anti-corruption.

## L'implication RSE du cabinet

VERTONE met en œuvre une politique RSE grâce à une équipe transverse du cabinet constituée de sept consultants et sensibilise ses collaborateurs aux actions RSE du cabinet à travers une communication spécifique à chaque réunion mensuelle d'activité.

### ★ Progrès de l'année 2016 -2017

2016-2017 : Le calcul des émissions de CO2 est ajouté au *reporting* afin de tracer l'impact carbone des activités du cabinet et permettre de mettre en place des plans de maîtrise et réduction.

## Les actions mises en œuvre

---

### LES DROITS DE L'HOMME

---

En matière de droits de l'homme, VERTONE dispose depuis plusieurs années d'une charte qui réaffirme fermement ses engagements sociaux tels que sa position quant à l'abolition du travail des enfants et des adolescents ainsi que le non recours au travail illégal, forcé ou obligatoire.

Au cours de ces dernières années, VERTONE a aussi choisi de jouer un rôle sociétal et de faire porter son action en matière de droits de l'homme dans l'aide à des associations humanitaires dont l'action agit directement ou indirectement en faveur de la défense des droits et de la dignité humaine.

### Aider à vaincre la maladie

#### ❖ CHEER-UP!



VERTONE soutient l'association CHEER UP! depuis 2006.

CHEER-UP! est une fédération de 17 associations créée en 2003. L'objectif est d'accompagner les adolescents et jeunes adultes atteints de cancer dans la réalisation de projets qui leur tiennent à cœur.

L'association offre ainsi l'opportunité à des jeunes personnes atteintes du cancer de réaliser leurs projets personnels. Car se battre pour un projet contribue à dépasser la maladie sans la nier. Et cet engagement permet aux malades de reprendre confiance et de retrouver le sourire.

Après 9 ans de mécénat de compétences à travers plusieurs projets structurants comme la fidélisation des partenaires financiers, les dispositifs de levée de fond et le positionnement de l'association, VERTONE a profité de l'année 2016 pour interroger son accompagnement et l'amener à le faire évoluer pour répondre aux besoins de l'association.

Depuis 11 ans VERTONE soutient financièrement l'association Cheer-up!

## ❖ ELA



VERTONE a participé le 8 juin 2017 à la journée d'action de l'association ELA, qui aide et soutient les familles concernées par une leucodystrophie, un groupe de maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central d'enfants et d'adultes.

VERTONE participe à l'opération pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, en organisant toute une journée des activités sportives au sein de ses locaux et en faisant la promotion de l'activité physique auprès de ses salariés. C'est **plus d'un million de pas** qui ont été effectués durant cette journée par les salariés VERTONE. L'engagement des consultants VERTONE a ainsi permis de **reverser près de 10 000 € en 2017**. VERTONE a reçu lors de la journée d'action 2017, Élise VIVAR SAUNIER, coordinatrice scientifique d'ELA international pour sensibiliser les consultants à la réalité et aux conséquences de ces maladies orphelines.



## Lutter contre la précarité

### ❖ Banque Alimentaire



VERTONE a accompagné la Fédération Française des Banques Alimentaires dans son projet de modernisation informatique via le cadrage et le déploiement de solutions de traçabilité et de gestion des denrées alimentaires mis en place dans le cadre du Plan de relance économique de la France. À cette occasion, la mission des Banques Alimentaires a séduit l'ensemble du cabinet.

Les 79 Banques Alimentaires et 23 antennes ont distribué 106 000 tonnes de denrées en 2016, équivalant à 340 millions d'euros, à 5400 associations et organismes sociaux. Ainsi, tout au long de l'année, environ 2 millions de personnes ont pu bénéficier de cette aide représentant l'équivalent de 212 millions de repas.

VERTONE a pris la décision de poursuivre son accompagnement de la FFBA dans le cadre d'un mécénat de compétences signé en décembre 2012 et qui a été renouvelé en décembre 2015 pour 3 années supplémentaires.

Les consultants de VERTONE sont mobilisés sur la base du volontariat. Ils apportent à la FFBA et aux Banques Alimentaires leurs savoir-faire depuis le cadrage de projets, jusqu'à la recherche de solutions opérationnelles et l'accompagnement au changement.

Le mécénat de compétences prévoit près d'un mois de mission Pro Bono chaque année, partagé entre l'accompagnement de banques départementales et la fédération nationale.

## Progrès de l'année 2016-2017

En avril 2017, une mission pro bono de 20 jours, en mécénat de compétences, a été réalisé pour accompagner le siège de la FFBA dans l'optimisation et la professionnalisation de son organisation et le pilotage de sa comptabilité et de sa trésorerie.

### ❖ Cravate solidaire



La « cravate solidaire » est une association qui fournit des vêtements professionnels (costumes, tailleurs, ...) aux étudiants et personnes en insertion ou réinsertion professionnelle qui n'ont pas les moyens d'acheter un costume pour un entretien ou leurs premiers jours de travail. Cette association a pour vocation de lutter contre les discriminations et à favoriser l'accès à l'emploi de ces personnes.



## Progrès de l'année 2016-2017

Les 27-28 octobre et 02 novembre 2016 : VERTONE a de nouveau participé à l'opération « cravate solidaire » au profit des personnes en insertion ou réinsertion professionnelle. L'évènement a permis de collecter :



29 vêtements pour homme



30 vêtements pour femme

## Lutter contre la crise morale et favoriser le débat citoyen

**LA REVUE CIVIQUE** La Revue Civique se veut un media dont le but est de mettre en avant la responsabilité citoyenne. Les intervenants de cette revue sont des personnalités de la recherche, des médias, de la politique ou de l'économie, des philosophes ou des personnalités du monde humanitaire.

Depuis 2011, VERTONE aide la Revue Civique en faisant sa promotion et en contribuant à sa diffusion au sein de l'entreprise et auprès d'interlocuteurs externes à l'occasion de sa

parution trimestrielle. VERTONE participe aussi aux nombreux débats citoyens organisés par la Revue Civique qui fait vivre ses idées en dehors de la parution de son titre.

## Favoriser le développement personnel par l'entrepreneuriat

### ❖ Le Réseau Entreprendre



#### **reseauentreprendre**

Avec le Réseau Entreprendre Paris, des chefs d'entreprise expérimentés peuvent aider par leurs conseils, leur connaissance du métier, leur réseau d'influence et carnet d'adresse, de jeunes chefs d'entreprise à créer leur propre entreprise. Ils les aident à comprendre l'environnement des affaires pour s'installer et surtout pour réussir.

L'accompagnement, que propose Réseau Entreprendre à tous ses lauréats, consiste en un suivi particulier par un chef d'entreprise adhérent du ou des entrepreneurs lauréats. Un rendez-vous mensuel de 2h à 3h, au cours duquel les porteurs de projet font un point complet sur l'avancement du projet, et sur leur vision des difficultés, avancées et questions. Il s'agit d'un échange qui permet d'identifier d'éventuels besoins spécifiques de support. En fonction des besoins, l'accompagnateur peut solliciter des compétences au sein du réseau pour apporter les retours d'expérience et les appuis nécessaires.

Depuis plus de 10 ans, VERTONE s'investit dans ce réseau, notamment au travers de l'implication de ses fondateurs qui rencontrent de jeunes entrepreneurs et les orientent dans leur parcours de création d'entreprise. Parmi les quatre entreprises accompagnées à ce jour, deux entreprises sont particulièrement investies sur le développement durable :

- Greenwishes, positionnée sur le tri, la collecte et le recyclage des déchets de bureaux
- Guest-to-Guest, positionnée sur l'économie du partage.

### ★ Progrès de l'année 2016-2017

L'accompagnement par VERTONE depuis trois ans de GUEST-TO-GUEST s'est conclu en décembre 2016 sur la levée de 33 millions d'euros et le rachat du leader américain HOMEEXCHANGE.

L'organisation d'une "win-win week" durant laquelle VERTONE a hébergé dans ses locaux durant une semaine la start-up MY SÉZAME, qui propose des formations pour décideurs sur l'innovation à impact social et sur une nouvelle économie à la convergence du social et du business. Cette initiative a été l'occasion d'un enrichissement mutuel avec de nombreuses réunions organisées en commun entre la start-up, VERTONE et d'autres entreprises.

VERTONE participe au comité d'accompagnement du programme « Ambition Croissance » qui s'est engagé en 2016 auprès de SATISFACTORY, une start-up française qui offre aux entreprises la possibilité de concevoir, gérer et administrer leurs études de satisfaction, allant de la conception du questionnaire à son analyse, en 2017 auprès de L'ANTICAFÉ, des espaces de partage, hybrides entre le café et les espaces de coworking.

VERTONE a également participé en 2016 à un groupe de travail sur la formalisation des logiques de gouvernance pour les start-ups, en proposant des outils et des formations.

### ❖ Cézanne Stratégies



Créée en 2016, CÉZANNE STRATÉGIES est une Entreprise Sociale et Solidaire (ESS) dont l'objectif est de dynamiser le tissu de PME & ETI en facilitant l'accès aux services de conseil et in fine de développer l'emploi dans les territoires. CÉZANNE STRATÉGIES identifie les besoins dans les territoires, auprès des PME-ETI, puis sélectionne les cabinets pouvant y répondre. Les prestations sont alors financées pour partie par la BPI.

### ★ Progrès lors de l'année 2016-2017

VERTONE a cofinancé CÉZANNE STRATÉGIES et participe à l'accompagnement de PME et ETI dans le cadre de ce projet. Par ce projet de soutien à une Entreprise Sociale et Solidaire, VERTONE s'engage dans le développement de l'emploi dans le tissu des PME et ETI implantées partout en France.

---

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

---

Depuis sa création, VERTONE s'est construit en alliant esprit d'équipe, enthousiasme, engagement et excellence dans l'exercice des missions confiées par ses clients. L'ambition du cabinet est d'être une référence sur ses domaines et secteurs d'intervention.

Cette même ambition est mise au service des conditions de travail des salariés de l'entreprise. Elle se traduit par une politique dont les objectifs sont triples :

- Favoriser l'égalité des chances ;
- Favoriser la formation et le développement professionnel ;
- Favoriser le bien-être au travail.

### Favoriser l'égalité des chances

VERTONE est déterminé à lutter contre la discrimination à la fois dans ses recrutements et la progression professionnelle de ses salariés.

La Charte Éthique de VERTONE publiée sur son site [www.VERTONE.com](http://www.VERTONE.com) mentionne cet engagement :

*« L'épanouissement professionnel et le développement des compétences des consultants sont au cœur des préoccupations du management : capitalisation et partage des connaissances, politique de formation personnalisée, implication dans le développement interne du cabinet, communication et transparence. Nous développons cette politique sociale en favorisant l'égalité des chances à travers la progression interne et le recrutement. »*

De plus, VERTONE est signataire de la Charte de la Diversité en entreprise depuis mai 2009. Ces deux chartes ont été disposées au tableau d'affichage de l'entreprise accessible à l'ensemble des collaborateurs dans les locaux de la société.

Pour ce qui est du recrutement, les consultants y participent dès leurs débuts dans le cabinet, et ils reçoivent à ce titre une formation sur les entretiens de recrutement dès leur première année. VERTONE a complété début 2013 sa formation au recrutement pour sensibiliser ses consultants à l'importance de la diversité et de la non-discrimination dans le recrutement. À fin 2016, **62 salariés ont été sensibilisés à la diversité en entreprise** lors de cette formation au recrutement.

Le processus de recrutement est ouvert à tous les candidats quelle que soit leur origine. L'essentiel dans le choix d'une candidature reste le profil académique, professionnel et les acquis du candidat. Tous les recrutements réalisés à ce jour démontrent ce respect de l'origine et du sexe des candidats. VERTONE a recruté 31 personnes dont 45% de femmes en 2016.



À fin 2016, VERTONE emploie à quasi parité des salariés féminins et masculins puisque la **population féminine représente 49,5% des effectifs**. En outre le niveau de rémunération moyen par grade fait ressortir que les femmes ont une rémunération équivalente au salaire moyen de leur grade. L'écart entre le salaire moyen des femmes tout grade confondu et celui des hommes s'est réduit de 14% entre 2015 et 2016 pour être ramené sous la barre des 380€ par mois.

L'égalité des chances s'applique aussi aux seniors puisque VERTONE a mis en place en 2011 un plan relatif à l'emploi et au maintien dans l'emploi des salariés senior.

En vue de développer son rôle d'intégration professionnelle, VERTONE fait appel à la société CEDRE ÉLISE pour gérer l'ensemble de son dispositif de tri sélectif et de recyclage de ses consommables. CEDRE ÉLISE est une entreprise à vocation sociale, qui emploie des personnes en difficulté d'insertion : chômeurs longue durée, personnes handicapées, jeunes sans qualification. En 2012, VERTONE a renforcé son partenariat avec cette entreprise. Via ce partenariat, VERTONE a employé l'équivalent de **2 ETP en 2016, soit 4 fois plus qu'en 2015**.

VERTONE s'appuie sur son Comité d'Entreprise (CE) et son Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui sont systématiquement consultés et impliqués dans les décisions de la direction concernant les conditions de travail des salariés et l'égalité des chances dans l'entreprise. **En 2016, le CE s'est réuni 7 fois et le CHSCT 3 fois. VERTONE a procédé à de nouvelles élections professionnelles des délégués d'entreprise le 1er juillet 2016.**

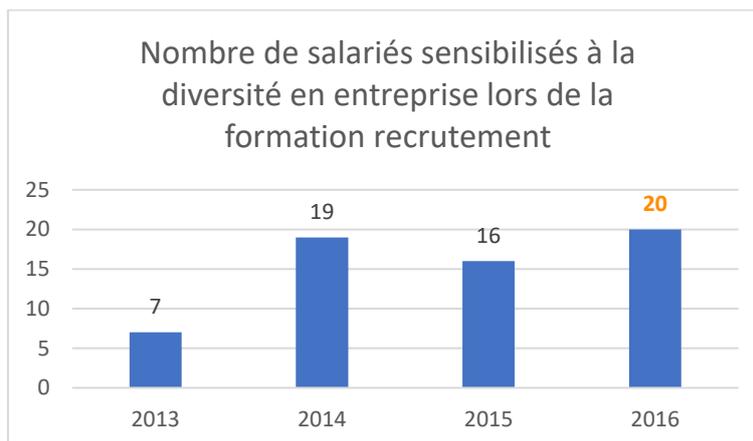
Suite à la signature de la Charte Diversité et du Pacte Mondial de l'ONU, dont l'un des principes est d'éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession, VERTONE a décidé de structurer ses travaux en faveur de la diversité à travers la formalisation d'une Politique Diversité, achevée en juillet 2014.

Cette politique rappelle toutes les actions déjà mises en place par le cabinet en faveur de la diversité (sensibilisation des nouveaux arrivants à la diversité dans le recrutement, plan de maintien dans l'emploi des seniors, ...) et présente les nouvelles actions à mener pour aller plus loin dans le sens de la diversité : sensibilisation en interne (ex. : présentation des actions

une fois par an lors d'une réunion mensuelle d'activité), sensibilisation externe et adaptation des pratiques RH (ex. : suivi de la bonne prise en compte des principes de la diversité dans le processus de sélection des candidatures dans le processus de recrutement).

### ★ Progrès de l'année 2016-2017

Cette année la charte de diversité VERTONE est mise à la disposition de chacun avec un exemplaire papier consultable en interne et un exemplaire numérique à la disposition de tous sur l'intranet *Jive de l'entreprise*.



## Favoriser la formation et le développement professionnel

L'ensemble des salariés de VERTONE accède à la formation professionnelle avec un plan de formation individualisé. La société a développé des parcours de formation accompagnant les salariés dans le développement de leurs compétences. Ces parcours intègrent des formations internes et externes. A ces formations s'ajoutent une Université Permanente du savoir se tenant toutes les deux semaines et assurant une formation interne d'une heure sur un sujet maîtrisé par le cabinet.

Le **plan de formation s'est enrichi en 2016 et continue d'être complété avec le plan digital en 2017**. Ce plan comprend de nouvelles formations à destination des consultants sur les thématiques suivantes : les méthodes agiles (Agile, SCRUM...), *la User Xperience*, le *design thinking* et l'analyse de données. Déjà plus 30 consultants ont été formés à la méthode SCRUM auprès de la SCRUM Alliance entre mi- 2016 et mi-2017.

Par ailleurs, VERTONE a contribué à la formation professionnelle en employant **20 étudiants stagiaires en 2016 ainsi qu'une personne en contrat de professionnalisation**.

VERTONE reste mobilisé dans le domaine de l'insertion dans la vie professionnelle de jeunes diplômés en participant aux forums dédiés aux entreprises. C'est l'occasion pour les consultants VERTONE d'échanger avec les étudiants et jeunes diplômés, mais aussi pour le cabinet de recruter de nouveaux talents. Ainsi **entre novembre 2016 et mars 2017, VERTONE a participé à 8 forums** auprès **d'écoles d'ingénieurs** (Trium, Centrale-Supélec, Centrale Lyon- Mines St Etienne, Forums des Télécommunications) **et de commerce** (HEC, ESSEC, ESCP Europe, EDHEC).



VERTONE est particulièrement attentif au parcours d'intégration de ses nouveaux salariés. Lors de leur arrivée chez VERTONE, tous les salariés de VERTONE se voient attribuer un mentor, parmi les senior-managers et directeurs de VERTONE. Ce mentor sert de référent pour le salarié tout au long de son parcours professionnel.

VERTONE organise aussi un séminaire de formation de plusieurs jours, dédié à l'accueil des nouveaux salariés de l'entreprise. **Ce séminaire s'est tenu du 21 au 23 juin 2017 avec la participation de 20 consultants réunis sur 2 jours de formation et d'accueil.** Il sert à la fois des objectifs de formation, d'information et d'intégration des consultants.

VERTONE a développé un parcours d'évaluation complet permettant aux salariés de suivre leur progression à l'issue de chaque mission réalisée. Un entretien d'évaluation annuelle permet aussi à la fin de chaque année de faire un bilan de l'année écoulée et de définir les orientations de l'année à venir. L'entretien d'évaluation selon une grille de compétences objectives pour l'ensemble des métiers concerne 100% des salariés. Ce dispositif est déployé depuis 2000.

Par ailleurs, un entretien professionnel est organisé tous les deux ans entre les consultants et leur mentor afin de recenser leurs besoins de formation et les rendre acteurs de leur évolution professionnelle. Ce dispositif d'entretiens professionnels est déployé depuis 2009.

## Favoriser le bien-être au travail

VERTONE dispose d'une véritable réflexion sur le bien-être au travail, qui passe par la santé, l'information et la transparence, un cadre de travail agréable et des propositions pour pallier les risques psychosociaux liés à l'exercice des fonctions de consultant.

VERTONE réalise tous les 5 ans un benchmark des mutuelles, de manière à pouvoir proposer à ses salariés la meilleure prestation sur le marché.

VERTONE compte 99% de salariés en CDI en 2016 et se félicite de l'absence d'accidents du travail pour l'ensemble de ses salariés en 2016.

Le turnover du cabinet en 2016 est de 32% et s'explique en grande partie par une dynamique de forte croissance et une ambitieuse politique de recrutement. **En 2016 VERTONE a recruté 31 personnes.**

Considérant que le bien-être au travail passe par la transmission d'informations, VERTONE favorise l'information et la transparence vers ses salariés.

Ainsi de nombreuses réunions d'équipe confirment l'importance que revêt la transparence pour l'organisation : séminaire annuel réunissant pendant trois jours l'ensemble des consultants du cabinet, réunion mensuelle d'activité où tous les consultants sont invités permettant de passer en revue l'actualité commerciale, l'actualité RH, les évolutions de la société et les bonnes pratiques RSE, réunions hebdomadaires du vendredi soir.

### *Séminaire annuel organisé à Séville en mars 2017*



Par ailleurs, l'entreprise finance de nombreuses activités collectives proposées par le Comité d'Entreprise où les salariés peuvent se retrouver dans un cadre convivial en dehors du lieu de travail : ateliers cuisine, week-end ski, compétitions sportives ou autres loisirs. **Les dépenses du comité d'entreprise du cabinet s'élèvent à 41 400€ pour l'année 2016, soit une moyenne de 635€ par bénéficiaire.**



Après avoir été labellisé « HAPPY AT WORK » pendant 2 années consécutives, allant jusqu'à se classer dans le TOP 10 des entreprises entre 1 et 250 employés, VERTONE est de nouveau labellisé « Happy Trainees » en 2016 : ces classements résultent d'une étude menée

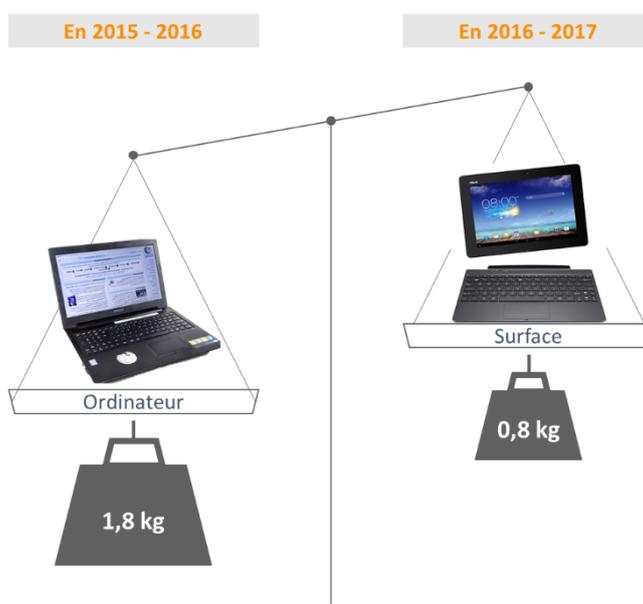
entre les échos et le site [meilleuresentreprises.com](http://meilleuresentreprises.com). Le bien-être au travail est évalué sur 6 dimensions :

- Développement personnel : se sentir à sa place
- Stimulation apportée par le milieu du travail : bénéficier d'un environnement bienveillant et porteur
- Management : être stimulé par des objectifs ambitieux et bénéficier des ressources pour les atteindre

- Salaire et reconnaissance : voir sa contribution reconnue à sa juste valeur
- Fierté : pouvoir adhérer pleinement aux valeurs de l'entreprise
- « Fun » : prendre plaisir à ce que l'on fait

## ★ Progrès de l'année 2016-2017

Sur la période, VERTONE a remplacé son parc informatique passant **d'ordinateur portable pesant 1,8 kg à des surfaces pesant 0,780 kg, soit un gain de 1 kg**. Ce remplacement permet d'alléger la charge transportée lors des déplacements. Par cet investissement, VERTONE entend réduire les risques musculo-squelettiques pesant sur les consultants de VERTONE en fréquents déplacements avec leur ordinateur personnel.



Le 19 mai 2017, un atelier de **réflexologie plantaire** est proposé gratuitement aux salariés VERTONE. Ainsi 7 personnes ont profité d'une séance de 25 min permettant d'évacuer toutes les formes de tensions et de réduire les sensations de fatigue physique et psychique.

Le 31 mai 2017, une **séance d'initiation à la méditation en entreprise** a été proposée gratuitement aux salariés, dans la limite de 15 places. Le thérapeute et enseignement de méditation, Tommy MARGAT, a ainsi proposé pendant 1h30 une série d'exercices simples et concrets, basés sur la respiration, l'écoute et le ressenti corporel, permettant notamment de réduire le stress et l'anxiété, d'améliorer les capacités d'attention et de concentration et d'améliorer la qualité d'écoute. Enfin, certains exercices permettent d'améliorer la qualité du sommeil et de développer l'enthousiasme.

Le 14 juin 2017, le Club VERTONE a organisé une conférence sur la thématique du **bonheur au travail** autour de la question : « *De nouveaux modèles proposent de concilier confiance, responsabilité, épanouissement, bonheur au travail et performance durable des organisations. Utopie ou ambition raisonnable ?* » (Cf. photo ci-dessous). Pour y répondre, VERTONE a sollicité la participation de Alexis ROUX DE BÉZIEUX, fondateur et Président de Causes (Sain, Savoureux, Simple), ancien consultant en stratégie et management, et

Alexandre JOST, fondateur et délégué général de la Fabrique Spinoza, inspirateur sur le bonheur au travail, ancien DGA du groupe SOS, membre de la Commission sur l'économie positive dite Attali II.

*Club VERTONE du 14 juin 2017 sur la thématique du bonheur au travail*



---

## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---

La protection de l'environnement prend une place primordiale dans le dispositif RSE de VERTONE. En matière d'environnement, l'action de VERTONE privilégie trois axes majeurs d'actions :

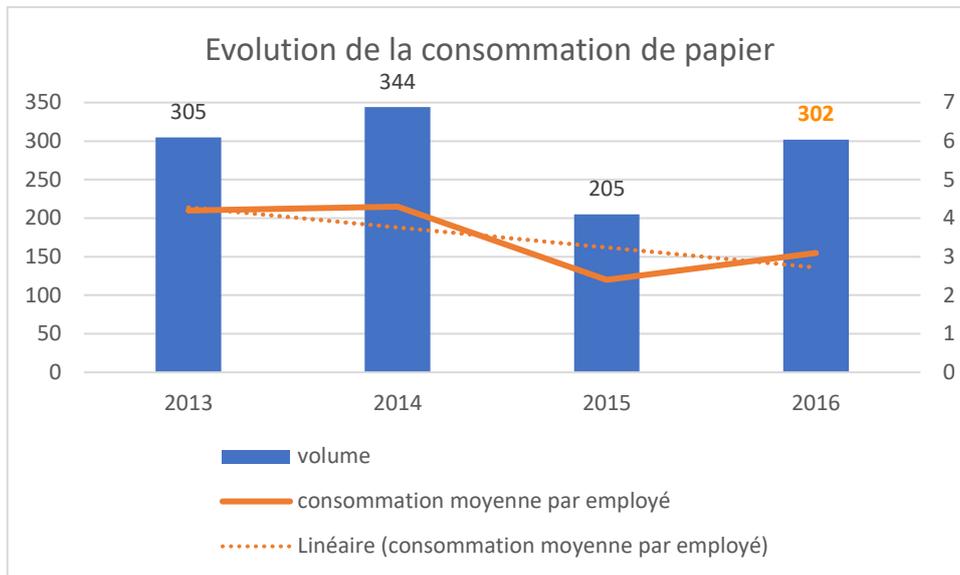
- Limiter l'impact environnemental de notre implantation parisienne de 850 m<sup>2</sup> de bureaux ;
- Limiter l'impact environnemental de nos déplacements ce qui est primordial pour une activité aussi peu sédentaire que celle de consultant ;
- Sensibiliser nos salariés aux bonnes pratiques environnementales.

### ■ Limiter l'impact environnemental des bureaux

#### ❖ La consommation de papier

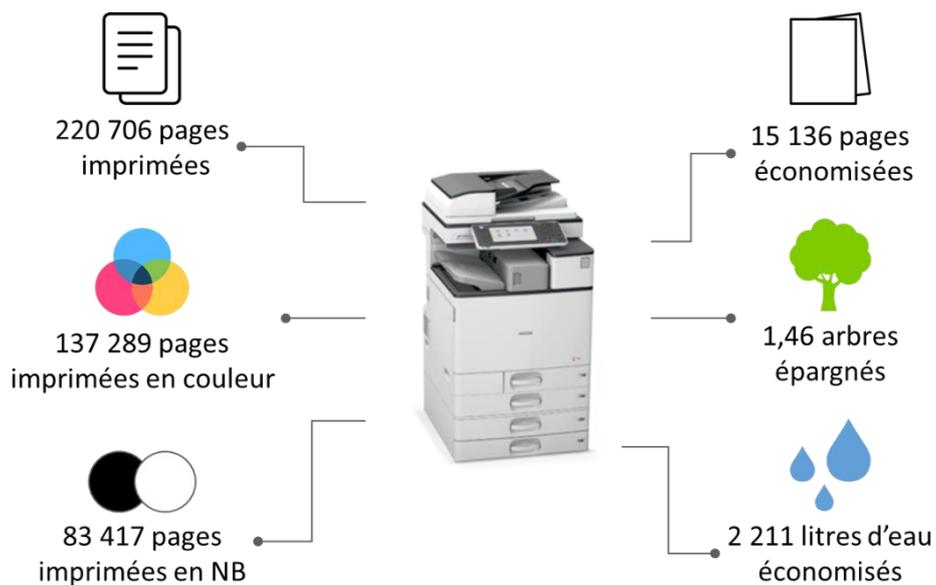
Le papier représente 80% des déchets produits par un cabinet de conseil tel que VERTONE. C'est le premier consommable utilisé. La gestion responsable du papier est donc un pilier de la politique RSE de VERTONE. Depuis plusieurs années, VERTONE a opté pour un fournisseur certifié ISO 14001 qui fournit un papier labellisé Nordic Swan présentant les caractéristiques suivantes : **75% de papier recyclé et 25% de fibres issues de forêts labellisées FSC et PEFC, c'est-à-dire gérées durablement.**

En 2016, 302 ramettes de 500 feuilles ont été consommées.



L'ensemble des imprimantes sont paramétrées par défaut pour une impression des documents en recto-verso en quatre pages par feuille pour les impressions en noir & blanc et recto-verso pour les impressions en couleur.

Deux fonctionnalités des imprimantes permettent de répondre à l'objectif de réduction de la consommation de papier : l'impression authentifiée par un code personnel saisi directement sur la machine et la numérisation des fax entrant. Ainsi en 2016, le bilan est le suivant :



## ❖ L'électricité, l'eau et les autres consommables

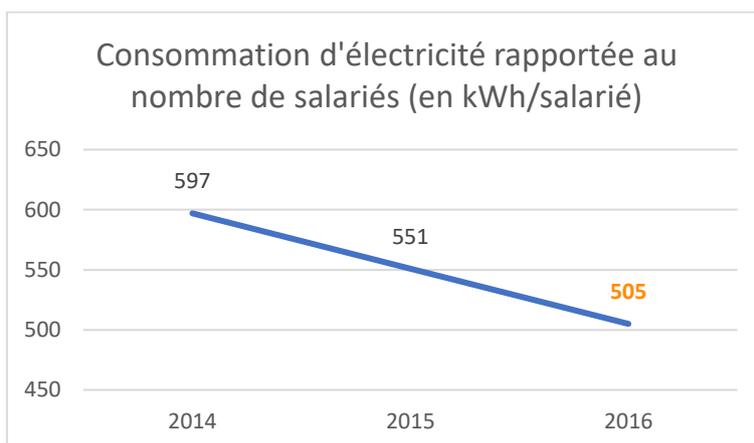
Lors de l'installation de VERTONE en 2010 dans ses bureaux du 8ème arrondissement de Paris, plusieurs mesures ont été prises pour une consommation modérée d'électricité avec notamment l'installation de minuteries dans les couloirs et les blocs toilettes.

Au cours de l'année 2011, des étiquettes d'information invitant les occupants des bureaux à éteindre systématiquement la lumière après avoir quitté une pièce, ont été déployées sur l'ensemble des interrupteurs du cabinet et sont toujours utilisés en 2017 (cf. photo ci-dessous). Ils sont en cours de déploiement dans les nouveaux locaux au rez-de-chaussée.



En 2016, le parc d'éclairage des locaux a été en partie remplacé par des **éclairages LED**, permettant d'apporter une source lumineuse plus performante, économique et durable. Ce sont ainsi 28 spots fluos et 37 spots halogènes qui ont été remplacés pour un investissement de près de 5 400€, par la société MARIELEC, agréée QUALIFELEC.

Ces mesures permettent de voir la consommation d'électricité par salarié diminuer passant de 551 kWh par salarié et par an en 2015 à 505 kWh en 2016.



Plus globalement, VERTONE a installé dans ses locaux une très large signalétique pour rappeler de manière permanente à ses collaborateurs d'utiliser de manière raisonnable l'ensemble des consommables : eau, savon liquide, essuie-mains, etc ...



Pour l'ensemble de ses communications RSE, VERTONE a créé un logotype qui donne de la cohérence et de l'impact à ses prises de parole. Pour l'appropriation par chacun des collaborateurs des initiatives de l'entreprise, ce logo est essentiel puisqu'il signifie tout simplement que

leur entreprise participe à un effort collectif et que chacun en est le vecteur. Sur le blog VERTONE, une rubrique est dédiée aux réalisations RSE du cabinet.

En remplacement de deux distributeurs d'eau en bonbonne, VERTONE a fait installer en 2011 trois fontaines d'eau reliées au réseau d'eau de la Ville de Paris. Cette eau filtrée satisfait chacun. L'investissement est léger en comparaison au progrès constaté. Que ce soit pour ses collaborateurs ou pour les visiteurs, les bienfaits sont incontestables : plus de problème de stockage ni de manutention. Et surtout, il n'y a plus de production de bonbonnes plastiques usagées.

VERTONE lutte contre l'usage de gobelets en plastique avec la distribution de tasses à tous les salariés.

Après une prise de conscience en 2011 de l'augmentation alarmante du nombre de gobelets plastiques consommés dans l'entreprise, VERTONE a pris la décision en octobre 2012 de doter chacun de ses collaborateurs d'une **tasse nominative en céramique** (cf. photo ci-dessous). Chacun se l'est appropriée et l'utilise à la place des gobelets plastiques pour la consommation de boissons chaudes. Des commandes de tasses sont réalisées plusieurs fois par an pour les nouveaux arrivants. **À fin avril 2017, 92% des effectifs du cabinet VERTONE est détenteur d'une tasse nominative. L'utilisation des tasses a permis de réduire de plus 60% l'utilisation de gobelets en plastique entre 2015 et 2016.**



**VERTONE propose aussi des gobelets en carton recyclé depuis 2015 pour la consommation des boissons chaudes (thé et café). Leur usage a été généralisé à l'ensemble des boissons afin de se substituer définitivement aux gobelets en plastique au premier trimestre 2017.**

Dans le cadre d'une réflexion globale visant à limiter l'utilisation d'eau pour le nettoyage de ces tasses, VERTONE a investi dans un mini lave-vaisselle à faible consommation d'eau. Chaque semaine, un tour de lave-vaisselle permet ainsi à chacun de nettoyer efficacement sa tasse avec un minimum d'eau pour un maximum de tasses. En 2016, les tablettes utilisées pour le lave-vaisselle sont sans phosphate. Par ailleurs, un évier est mis à disposition des salariés, le produit vaisselle utilisé est certifié **ÉCOLABEL**.

VERTONE a choisi d'offrir la consommation de boissons chaudes à ses salariés. L'essentiel de la consommation concerne le café. Depuis 2005, VERTONE propose exclusivement du **café équitable MALONGO**. Une cafetière est installée pour une consommation d'une à deux boîtes de café par jour.

De même VERTONE offre la consommation de fruits à ses salariés. Deux fois par semaine la société Les Vergers de Gally située en région parisienne et **favorisant l'agriculture locale** approvisionne des corbeilles de fruit, soit près de 730 kg de fruits par an.



Enfin, VERTONE met à disposition de ses collaborateurs des **stylos billes rechargeables, fabriqués en plastique recyclé de bouteilles d'eau**. L'utilisation de stylos plume a été limitée à son strict minimum. **La consommation de stylo par employé a diminué de 16% en 2016 par rapport à 2015.**

## ❖ Le recyclage

VERTONE dispose depuis plusieurs années d'un dispositif de ramassage sélectif et de recyclage de ses déchets.

Pour sensibiliser tous les salariés et permettre une collecte sélective des déchets, VERTONE a installé des poubelles accompagnées d'un affichage explicatif dans chacun des bureaux.



Un contrat de ramassage des déchets a été signé avec CÈDRE ÉLISE, une entreprise employant des personnes en situation de handicap ou en difficultés d'insertion :

- ✓ **Collecte de 100% des déchets papier** (ramassage chaque semaine d'un container de 320L de papier et carton)
- ✓ Deux gros containers de 110 L sont installés dans la cuisine de l'entreprise, l'un est dédié aux bouteilles en plastique et l'autre aux cannettes. Ils sont récupérés toutes les deux à quatre semaines par CÈDRE ÉLISE.
- ✓ VERTONE a aussi accentué la récupération du verre. Un container de 120L est installé à demeure et est récupéré deux à trois fois par mois selon les périodes.

Dans l'enthousiasme de la systématisation de ce recyclage efficace et après entente avec le gardien de l'immeuble, VERTONE récupère même depuis décembre 2012 l'intégralité du verre à recycler de l'immeuble.

- ✓ Le service informatique a installé un container dans le local où sont collectées toutes les cartouches d'encre noires, pour imprimantes et photocopieurs. Ces cartouches usagées sont stockées puis remises une à deux fois par an à la société CÈDRE ÉLISE.
- ✓ Depuis 2013, un container spécifique pour les gobelets en plastique est présent dans la cuisine de VERTONE et à l'accueil, et le ramassage est assuré par la société CÈDRE ÉLISE, qui assure déjà le ramassage d'une grande partie des déchets produits au sein du cabinet. Ces gobelets sont réalisés en plastique recyclé.
- ✓ La collecte de piles est aussi assurée par l'entreprise CÈDRE ÉLISE, en 2016 la **collecte des piles usagées a augmenté de 13%**, ce qui diminue d'autant notre impact sur l'environnement.
- ✓ Les capsules de café Nespresso sont déposées chaque semaine dans un centre de recyclage spécifique.



CÈDRE ÉLISE assure enfin le ramassage et le recyclage de la collecte annuelle de matériel électronique et informatique réalisée par le cabinet auprès de ses salariés (ordinateurs, imprimantes, câbles informatiques, chauffage, cafetières abîmées, téléphones obsolètes, ...).

- ✓ Une fois par an depuis 2010, opération de récupération de déchets informatiques tant professionnels que personnels (ordinateurs, souris, claviers, câbles, clefs USB, hub, ...) organisée par VERTONE. **35 kg de déchets électroniques et informatiques ont été collectés en 2016** par CÈDRE ÉLISE.

## Limiter l'impact environnemental de nos déplacements

VERTONE a développé une philosophie de respect de l'environnement avec une réduction des impacts environnementaux des moyens de transport des collaborateurs.

Pour inciter chaque collaborateur à utiliser les transports en commun, **VERTONE rembourse à 100% le montant d'une carte de transport RATP** domicile-bureau et ce, quel que soit le moyen effectif de transport. Pour bien appuyer cette politique et pour des raisons de sécurité des personnes, VERTONE refuse de rembourser les frais relatifs aux deux ou trois-

roues. De plus et d'une manière volontaire, l'entreprise n'a pas de parking dédié au sein de ses bureaux.

Pour les voyages de ses consultants sur des moyennes et longues distances, VERTONE, opte majoritairement pour le train plutôt que pour l'avion.

### Progrès de l'année 2016-2017

Pour illustrer cette volonté forte de privilégier le rail, 93% des trajets moyenne et longue distance ont été effectués en train contre 6% en avion en 2016. L'année 2016 a vu aussi une baisse importante de l'usage du train, de l'avion, malgré une augmentation des locations de voiture :



- **22%** : la baisse du nombre de km parcouru en train (120 352 km)



- **49%** : la baisse du nombre de km parcouru en avion (90 012 km)



+ **269%** : l'augmentation du nombre de km parcouru en voiture de location (365 km)



- **57%** : la baisse des émissions de CO2 par employé dues au transport (114 kg CO2 eq / salarié)

## Sensibiliser nos salariés aux bonnes pratiques environnementales

VERTONE met à disposition de ses nouveaux salariés un guide de bienvenue présentant tout ce qu'il faut savoir sur le cabinet avec un chapitre spécifique sur les bonnes pratiques liées au développement durable.

En interne, chaque nouvel arrivant participe au cours de sa première année à un séminaire d'intégration. VERTONE communique à cette occasion sur les actions du chantier RSE du cabinet et rappelle aux consultants les fondamentaux en matière de recyclage et d'économie d'énergie au sein du cabinet. Les consultants peuvent retrouver ces principes dans le guide d'accueil qui leur est remis à leur arrivée.

VERTONE a sensibilisé ses collaborateurs à la protection du littoral à l'occasion de son séminaire annuel en octobre 2012, qui a réuni l'ensemble de ses salariés en Baie de Somme. À cette occasion tous les salariés ont procédé au nettoyage d'une plage de Cayeux-sur-Mer et ont ramassé près de 300 kilos de déchets. Cette opération a été menée en collaboration avec la SURFRIDER FOUNDATION, association ayant « pour but la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ». Elle a permis à tous les collaborateurs d'être impliqués et sensibilisés à la sauvegarde du littoral dans un challenge écologique.

---

## LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

---

VERTONE dispose depuis plusieurs années sur son site Internet d'une charte éthique applicable par l'ensemble des salariés du cabinet. Cette charte a été enrichie en mars 2013 d'un volet anti-corruption et présentée en réunion d'activité à l'ensemble du cabinet le 20 mars 2013. Ce volet anti-corruption comporte les éléments suivants :

### - Vis-à-vis des clients :

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, VERTONE ne propose aux personnes physiques aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises aux bénéficiaires de personnes morales. Cela n'exclut pas une politique de gratifications - cadeaux ou invitations - accordées à des clients, qui restent exceptionnelles et qui ont pour seul but de consolider l'image de marque du cabinet et d'entretenir de bonnes relations commerciales. Leur valeur reste symbolique et n'est pas en mesure d'influencer une décision commerciale.

### - Vis-à-vis des fournisseurs :

Le choix de nos fournisseurs se fait en accord avec nos valeurs éthiques et selon une charte que nous leur demandons de respecter.

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, les collaborateurs de VERTONE n'acceptent des fournisseurs aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises tarifaires au profit de VERTONE.

---

## L'IMPLICATION RSE DE VERTONE

---

Depuis 2014, VERTONE fait appel à une agence de notation extra-financière pour évaluer sa politique RSE sur les 4 thèmes : Environnement, Social, Éthique et Fournisseurs. En 2016, cette évaluation a présenté une large amélioration de la note de VERTONE confirmant nos efforts sur les axes de travail engagés et classant le cabinet dans le **TOP 5%** des entreprises évaluées.

VERTONE a rédigé une charte fournisseurs visant à faire respecter les principes de l'ONU, et dans laquelle VERTONE s'engage à une démarche de développement durable dans le cadre de ses achats et de ses contrats de services. Elle témoigne de la résolution de VERTONE de promouvoir l'application des principes du développement durable auprès de ses fournisseurs et prestataires. Cette volonté vise à intégrer la RSE comme un critère de sélection aussi important que les aspects de coût, de qualité ou de service. Les fournisseurs de VERTONE sont principalement des fournisseurs de consommables de bureau, d'équipements informatiques et des agences de voyage pour les déplacements professionnels des consultants.

Afin de mieux piloter les actions en faveur du développement durable lancées par le cabinet, VERTONE continue de produire 3 reportings relatifs aux actions RSE du cabinet. Ces reportings ont été produits au 1<sup>er</sup> semestre 2017 et seront mis à jour en 2018.

Un premier reporting a pour objectif de suivre les achats responsables et formaliser les processus d'approvisionnement. Ce reporting couvre 4 domaines d'approvisionnement :

- Fournitures de bureau ;
- Alimentation ;
- Vaisselles ;
- Produits de nettoyage.

Un deuxième reporting a pour objectif de suivre l'impact environnemental de VERTONE et couvre 4 domaines :

- Consommation d'énergie ;
- Consommation de consommables ;
- Émission de CO2 **[nouveau 2017]**
- Recyclage ;
- Déplacements professionnels.

Un troisième reporting a pour but de suivre le volet conditions de travail sur deux domaines :

- Indicateurs de diversité ;
- Indicateurs de santé et de bien-être au travail.

Le suivi de l'ensemble de ces indicateurs confirme l'engagement du cabinet dans sa politique de développement durable afin de décider d'actions à mener et d'en mesurer les résultats.

## Conclusion

Avec ce cinquième rapport depuis la signature du Pacte Mondial de l'ONU, VERTONE réaffirme son engagement éthique et poursuit son effort de développement durable.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue devant permettre dans l'année à venir de continuer à progresser sur les axes défendus par le Pacte Mondial de l'ONU.

Pour cela, le chantier RSE reste une priorité du cabinet avec une équipe dédiée, motivée par le sujet, attentive aux innovations des autres entreprises, réactive aux propositions et surtout, proactive sur les suggestions et initiatives émanant de l'ensemble des salariés.

## Remerciements :

Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs VERTONE au chantier RSE et à la rédaction de ce rapport :

**Thomas AUBEPART**

**Alexandre BOCRIS**

**Clarisse CHANAVAS**

**Rodolph CHAUSSE**

**Lise CONDÉ**

**Marion DURAND**

**Zaïna FIKRI**

**Brigitte LORENZI**

**Zakaria MARZAK**

## Contact :

**Alexandre BOCRIS**

Directeur associé et Responsable RSE

Adresse : 103 rue La Boétie – 75008 Paris

Téléphone : +33 (0)1 55 31 77 90

Email : alexandre.bocris@VERTONE.com

## Quelques informations sur VERTONE :

VERTONE est un cabinet de conseil en stratégie et management.

VERTONE se différencie par sa pratique du métier et par la qualité de ses consultants. Esprit d'équipe, engagement, excellence et enthousiasme sont des valeurs pratiquées au quotidien.

VERTONE compte une centaine de collaborateurs en 2016.